

Assemblée Générale Provinciale du 16 mai 2018

Le mercredi 16 mai 2018 à 19h00 au CFTT de Blegny.

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale provinciale statutaire qui se tiendra le mercredi 16 mai à 19h00 au CFTT de Blegny.

La présence d'un délégué de chaque club est obligatoire. Un délégué d'un club peut représenter un seul autre club pour autant qu'il soit porteur de la procuration signée par le président et le secrétaire du club représenté. En cas d'absence d'un club, des frais administratifs de 100€ lui seront portés en compte.

Les demandes de modification aux Statuts, ROI et RS et les interpellations doivent être adressées au Président pour le 6 mai, par courrier ou par mail.

Tous les membres effectifs à l'AG de l'AFTT sont sortants. Si vous souhaitez représenter la Province de Liège à l'Assemblée Provinciale de l'Aile Francophone de la FRBTT, vous pouvez rentrer votre candidature, par écrit (courrier ordinaire ou mail) pour le jeudi 10 mai à l'adresse du Secrétaire Provincial, Dominique Croes, rue de Loncin, 4432 Alleur - dominique.croes@teledisnet.be

Extrait du ROI de l'ASBL AFFRBTT :

Titre 4 – article 3

Pour être élu membre effectif et représenter la Province à l'AG de l'AFTT, les candidats doivent respecter les conditions suivantes :

- la date de dépôt de la candidature (10 mai) ;**
- être âgés de 18 ans au moins à la date de la candidature ;**
- être affiliés et activés depuis au moins 4 ans sans interruption à l'A.F.T.T. ;**
- ne pas avoir encouru de blâme ou de suspension dans les cinq dernières années sauf si le comité ayant pris la sanction en décide autrement ;**
- n'avoir jamais encouru l'exclusion.**

Ordre du jour

- 1. Etablissement du nombre de votants**
- 2. Approbation du PV de l'AG de septembre 2017**
- 3. Allocution du Président**
- 4. Rapport du trésorier – situation financière**
- 5. Rapport des commissions et cellules**
- 6. Elections statutaires des membres effectifs liégeois à l'AG de l'AFTT**
- 7. Propositions de modifications aux Statuts, ROI et RS**
- 8. Débats**
- 9. Interpellations éventuelles**
- 10. Clôture par le Président**

Procuration

Nous soussignés, Président et
Secrétaire du club L donnons, par la présente,
procuration à M. du club de L
Pour nous représenter lors de l'AG provinciale du 16 mai 2018.

Signatures

Président

Secrétaire

Délégué